

# CHARTRE DE L'OGBTP

Les membres des Offices Général et Départementaux s'accordent  
à respecter cette charte pour qu'ensemble  
Architectes et Entrepreneurs puissent améliorer l'acte de bâtir.  
Pour ce faire, ils privilégient les valeurs, convictions et actions suivantes :

## VALEURS

L'exigence professionnelle  
La volonté de dialogue  
L'écoute et le respect de l'autre  
La qualité d'usage des ouvrages

## CONVICTIONS

L'Architecte leader de la Maîtrise d'Œuvre  
Un prix juste pour les prestations des Architectes et des  
Entreprises comme gage de qualité pour l'acte de bâtir  
La diversité des modes de dévolution des marchés  
L'optimisation du nombre d'intervenants  
en phase d'étude et de réalisation  
La nécessité de bonnes conditions de travail sur les chantiers

## ACTIONS

Etre force de proposition pour la Maîtrise d'Ouvrage  
Promouvoir la compétence et la qualification  
des Architectes et des Entreprises  
Maîtriser nos cotraitants et nos sous-traitants  
Favoriser les modes amiables de règlements des conflits  
par la médiation et la conciliation



OFFICE GENERAL DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS